



Aujourd'hui propriété de la famille Veyrassat, ce magnifique espace vert deviendra un parc ouvert au public. VANESSA CARDOSO

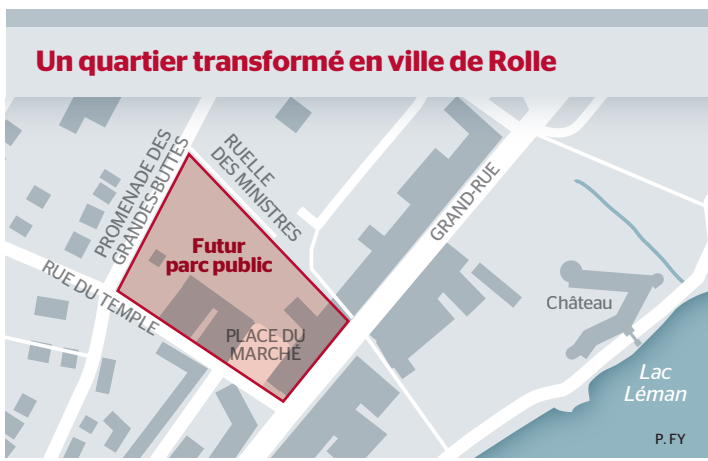
# Rolle aura un grand parc public au cœur de la ville

**Implenia projette de bâtir un immeuble et un parking souterrain au centre de Rolle. La Ville recevra un parc public en cadeau**

**Yves Merz**

Françoise Tecon Hebeisen, responsable de l'Urbanisme à Rolle, ne cache pas son enthousiasme quand elle parle du projet Buttes-Jardins prévu au centre de la ville. Pour plusieurs raisons: les anciens entrepôts de la Maison de vins Hammel seront remplacés par un nouvel immeuble comprenant des logements, des commerces et des cabinets médicaux; il y aura un grand parking souterrain; la place du Marché sera libérée des voitures et réaménagée. Et, en plus, le magnifique parc Veyrassat, aujourd'hui privé, passera en mains publiques.

«C'est en effet un joli cadeau pour les Rollois que nous fait l'entreprise Implenia, qui développe ce projet, relève la municipale. Cela dit, elle ne saurait pas quoi en faire puisque le Canton a décidé



de rendre le parc inconstructible. D'une surface de 6642 m<sup>2</sup>, il représentera un beau dégagement de verdure pour les occupants du futur immeuble.»

Aux yeux du Canton, ce havre de nature au centre-ville ainsi que les murs qui l'entourent et les ruelles qui le bordent ont une indiscutable valeur patrimoniale. Cet espace vert doit donc conserver son caractère non bâti. Et Françoise Tecon Hebeisen précise que le parc gardera son aspect de prairie avec ses arbres majestueux au pied desquels paissent des moutons et couraient quelques poules. «Nous nous conten-

terons d'aménager un sentier et de poser des bancs», ajoute-t-elle.

## Place du Marché sans autos

Voilà pour la partie bucolique du plan de quartier Buttes-Jardins soumis à l'enquête publique jusqu'au 13 juillet. Si rien ne bouge au niveau du parc, il y aura en revanche de grands bouleversements dans le secteur voisin qui donne sur la rue du Temple.

Implenia, qui a racheté les parcelles Veyrassat et Hammel, prévoit d'y construire un bâtiment qui remplacera les anciens entrepôts de la Maison de vins. L'immeuble comprendra une cin-

quantaine de logements, le centre médico-social et un cabinet de médecins. La Coop prévoit d'y emménager au rez-de-chaussée, avec d'autres enseignes ouvertes sur la place du Marché, qui sera débarrassée de ses voitures et réaménagée de façon à pouvoir accueillir un petit marché ou d'autres manifestations publiques. La hauteur des constructions ne dépassera pas les immeubles voisins.

«Pour ce qui est de l'aspect architectural, l'enjeu majeur est celui de créer des espaces publics de qualité et d'intégrer les multiples fonctions en tenant compte des échelles environnantes, des diverses orientations et de la proximité du parc», commente Marco Corda, architecte au bureau de Moudon Epure, mandaté par Implenia pour ce projet.

La construction de ce bâtiment permettra aussi la réalisation d'un parking souterrain sur deux niveaux comprenant 240 places. Il sera destiné aux clients et aux visiteurs, aux habitants et aux employés, et au public en général, afin de compenser les places supprimées à la Grand-Rue. Une fois terminé, le projet générera une augmentation sensible du trafic à la rue du Temple.